
Première publication

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Société Immobilière de la Rue du Rocher No. 7 en liquidation, Neuchâtel***
2. *Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire*
3. *Date de la décision: 20.12.2002*
4. *Echéance de préavis des créances: **28.02.2003***
5. *Adresse pour la déclaration des créances: Société Immobilière de la Rue du Rocher No. 7 en liquidation, à l'att. de Monsieur Carlo André Schenker, rue du Rocher 7, 2000 Neuchâtel*
6. *Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7. *Remarques: La société procédera à la répartition anticipée de l'actif au sens de l'art. 745 al. 3 CO.*

Schaller Henri, Notaire et Avocat
2001 Neuchâtel

(00809476)